
Adresse de la commune de Nyons, qui félicite la Convention sur les mesures rigoureuses prises pour faire punir les conspirateurs et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Nyons, qui félicite la Convention sur les mesures rigoureuses prises pour faire punir les conspirateurs et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 24 germinal an II (13 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 520;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29690_t1_0520_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023

j

[*Le distr. de Saintes, à la Conv.; 11 germ. II*](1).

« Citoyens représentants,

Une horrible conjuration menaçait les hautes destinées de la République; des trames profondément ourdies tendaient à précipiter la nation dans un abîme de maux! Des conspirateurs, scélérats couverts du masque du patriotisme, abusant indignement de la confiance et de la crédulité du peuple, le ramenaient dans les chaînes du despotisme. Vous vous êtes levés, vous avez déjoué ces nouvelles horreurs, les conjurés ont été arrêtés, et déjà des têtes coupables sont tombées sous le glaive des lois! Grâce éternelles vous soient rendues, Citoyens représentants; continuez votre glorieuse carrière, dissipez toutes les factions liberticides, que la foudre nationale écrase les ennemis du gouvernement révolutionnaire; développez tous les moyens, employez toutes les ressources, commandez tous les sacrifices, le peuple est debout, il l'est pour vous, et dans son élan terrible, il renversera tous les obstacles dont ses ennemis l'environnent.

Vive la République, Vive la Montagne! »

MOULLINEAU, BISSEUIL, MOREAU, GODET, LANTREL, DUBAURE, LERIGET, PILLAIRES, VANDERQUANDE.

k

[*Le C. révol. de Bar-sur-Aube, à la Conv.; 19 germ. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Vous avez mis à la fois à l'ordre du jour la terreur des méchants et la justice des bons; votre sagesse et votre amour paternel ont su sauver encore une fois, la liberté qu'une conspiration affreuse menaçait d'ensevelir.

Les Opius, les Marius, les Sylla, les Jules Cézard ont jadis proscrit le peuple romain et sa liberté; et vous, sages législateurs vous avez proscrit et anéanti leurs imitateurs; puissent votre courage et vos vertus sublimes, être imitées de toutes les autorités constituées de la République; nous ne tarderions pas à voir les tyrans du monde rentrer dans la poussière.

Recevez donc, Citoyens représentants, nos félicitations et nos remerciements, sur les travaux sublimes qui vous ont si glorieusement signalé depuis longtemps l'époque du 31 mai, 1^{er} et 2 juin ou peu de temps après, vous nous donâtes la plus belle et la plus juste des constitutions: pour la défense de laquelle nous avons juré de mourir à notre poste.

Nous vous félicitons en particulier, sur votre décret qui rend la liberté à des hommes qui ne diffèrent des autres que par la couleur. Sur les mesures sages et vigoureuses que vous avez prises pour découvrir cette trame odieuse de conjuration; et sur le décret d'accusation lancé contre les antropophages qui souillent le Sénat français. Le salut du peuple est entre

(1) C 298, pl. 1042, p. 10. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *Rép.*, n° 118.

(1) C 298, pl. 1042, p. 9. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); *J. Sablier*, n° 1256; *Débats*, n° 574, p. 440.

vos mains, restez à votre poste et la patrie triomphera. S. et F. »

MARTIN, BÉNARD, BOUILLY, FOISSY, SAILLARD, GAULLET, PILLET, PRAMINAIRE, FRAUMONTÉ, POUYE.

l

[*La Sté popul. de Trye-sur-Troène à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens Législateurs,

La société populaire, le corps municipal, et le comité de surveillance de Trye-sur-Troène, district de Chaumont, département de l'Oise, vous présentent le témoignage de la plus vive gratitude qu'ils doivent à des législateurs dont la vigilance, le grand caractère, et les glorieux travaux, viennent encore une fois, de sauver la République.

Restez, Citoyens législateurs, restez à votre poste, jusqu'à ce que le dernier de nos ennemis soit terrassé. C'est le vœu de tous les vrais et bons républicains. »

PIN, MASSON, JULLIEN, DUMONT, CHEMIN, ROLANGE.

m

[*La Commune de Nyons, à la Convention; 12 germ. II*] (2).

« Représentants du peuple,

La commune de Nyons, pénétrée d'indignation de la conspiration qui tendait à asservir les Français, à des nouveaux tyrans, vient vous féliciter sur les mesures rigoureuses que vous avez prises, pour faire punir les conspirateurs et vous inviter à rester à votre poste, pour assurer le bonheur du peuple, et écraser, tout à la fois, les conspirateurs et les despotes conjurés. »

FLAUVIN, VIGNE, PORTE, ARNOUX, AUGIER, CHAVAGNAC, CINON, PORTE, VIGNE, JACOMET, GUILLINIS.

n

[*La comm. de Maubeuge, à la Conv.; 20 germ. II*] (3).

« Fermes, comme vous, nous avons juré la République une et indivisible ou la mort; la mort n'est rien pour nous, pourvu que la Révolution triomphe. Que le glaive de la justice tombe sur les conspirateurs du dedans, nous sommes en place pour exterminer ceux du dehors, nous l'avons juré, nous vous le repetons, nous voulons vivre libres ou mourir vertueux. S. et F. »

CONTAMINE, GILLION, LHOTELLERIE, DEBOECH, MARCHAND, F. MENU, NOËL.

(1) C 298, pl. 1042, p. 8. Bⁱⁿ, 25 germ (1^{er} suppl^t).

(2) C 298, pl. 1042, p. 7. Bⁱⁿ, 29 germ. (1^{er} Rép., n° 118; *Débats*, n° 574, p. 439.

(3) C 298, pl. 1042, p. 6. Bⁱⁿ, 24 germ. et 29 germ. (2^o suppl^t); *M.U.*, XXXVIII, 392; *J. Perlet*, n° 569; *Audit. nat.*, n° 568, p. 1; *Mess. Soir*, n° 604; *Rép.*, n° 115; *J. Sablier*, n° 1256; *Batave*, n° 429; *Débats*, n° 571, p. 598; *Mon.*, XX, 211.